

CC DACM

Certificat Complémentaire - Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

Sous réserve d'autorisation d'ouverture
de la DRAJES AURA

DATES

17/03/2025 au 30/03/2026
12 mois.

LIEU

À Pont-de-claix (38)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 8 et 20 participants

FIN DES INSCRIPTIONS

Avant le 12/02/2025

DURÉE

formation en alternance
104 heures aux CEMEA
18 jours d'expériences pratiques

SUR LES 3 DERNIÈRES PROMOTIONS :

100% de réussite aux examens

CONTACTS

CEMEA Rhône-Alpes
3 Cours Saint-André
38 800 -Pont-de-Claix

Cécile DOUBET / Valisoa RAJERISON

04 76 26 85 40
accueil@cemearhonealpes.org

HORAIRES

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi

LE CC DACM

Le **CC DACM** : Certificat Complémentaire «Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs» est un diplôme professionnel créé par l'arrêté du 07/11/2017. Le CC DACM est une formation en alternance qui vise à compléter la formation des professionnels souhaitant diriger des Accueils Collectifs de Mineurs.

Répertoire spécifique : **RS5737** / Code certif info : **112740**

OBJECTIFS

Diriger un accueil collectif de mineurs :

- Inscrire son action dans le contexte réglementaire, politique et social d'un accueil collectif de mineurs
- Conduire un projet pédagogique en accueil collectif de mineurs
- Gérer le personnel d'un accueil collectif de mineurs
- Assurer la gestion d'un accueil collectif de mineurs

CONTENU DE LA FORMATION

La formation s'organise en quatre phases :

- Phase 1 : Comprendre le projet de formation et personnaliser son projet de formation
- Phase 2 : Acquérir les fondamentaux de la direction d'ACM et amorcer la construction de son positionnement de directeur.rice.
- Phase 3 : Diriger un ACM sur une durée d'au moins 18 jours, consécutive ou non.
- Phase 4 : Analyser ses expériences de direction afin d'avoir la capacité de se positionner, dans une démarche réflexive et globale, sur les fonctions de la direction.

EMPLOIS VISÉS

Vous pouvez exercer le métier de **directeur** ou **directrice d'accueil collectif de mineurs** dans des structures publiques ou privées.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente handicap :

Chloé MAGNIN :  c.magnin@cemearhonealpes.org

notre site internet :



PRÉ-REQUIS

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST.
- Être admis.e en formation ou être titulaire d'une spécialité ou d'une mention du BPJEPS, du DEJEPS ou du DESJEP
- Être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 années qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pour s'inscrire, déposez un dossier d'inscription complet auprès des CEMÉA Rhône-Alpes **avant le 02/02/2024**
Demander le dossier d'inscription par mail à : accueil@cemea-rhonealpes.org

€ FINANCEMENT

- Plan de formation de l'employeur
- Compte personnel de formation (CPF)
- Montant pris en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil
- Financement personnel
- Tarif public et collectivité : Nous consulter**
- Tarif OPCO : Nous consulter**

MODALITÉ D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Les certifications sont organisées selon le cadrage de la DRAJES. L'épreuve de certification comporte un entretien individuel où le candidat soutient un dossier professionnel relatant l'analyse de son expérience de direction de 18 jours minimum, consécutifs ou non.

Le jury régional de la DRAJES après examen des résultats, arrête une décision et délivre le diplôme.

+ LES + DE LA FORMATION

- Une individualisation de la formation et un accompagnement personnalisé
- Un accompagnement individualisé aux épreuves certificatives
- Mise à disposition de la médiathèque interactive en ligne des CEMÉA avec + de 1500 contenus pédagogiques

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation en présentiel (400h) :

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Analyse de ressources documentaires
- Analyse de son parcours de formation
- Travail collaboratif

Conditions Générales de Vente : <https://cemea-formation.com/CGV/>

